

La délégation départementale
de l'Ain

Affaire suivie par :
Raphaëlle BUATOIS
Service Santé Environnement
04 81 92 12 86
ars-dt01-environnement-sante@ars.sante.fr

Réf. : 259699 I:\ CC de la Dombes\Mionnay\7-Urbanisme

MAIRIE DE MIONNAY
Place Alain Chapel
BP 17
01390 MIONNAY

Bourg-en-Bresse, le 28 septembre 2023

Réf : Courriel du 14 septembre 2023

Monsieur le Directeur,

Par mail du 14 septembre 2023, vous sollicitez l'avis de mon service sur le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Mionnay.

Les modifications portent sur les modifications du règlement écrit de la zone 1AUE (parc d'activités économiques de la Dombes) et sont les suivantes :

- Article 1AU1 : modifier certaines destinations interdites,
- Article 1AU2 : modifier certaines destinations autorisées sous conditions :
 - o Ouvrir les espaces de restauration à d'autres utilisateurs que ceux de la zone uniquement et ne pas limiter leur surface ;
 - o Préciser ce qui est entendu par « activités commerciales autorisées à condition d'être liées à une activité de production ».

Ce projet, tel qu'il est présenté, n'appelle pas de remarque de mon service.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice générale et par délégation,
Pour la directrice départementale
L'ingénieure d'études sanitaires

Copie pour information :

- Préfecture de l'Ain – DCAT
- DDT



